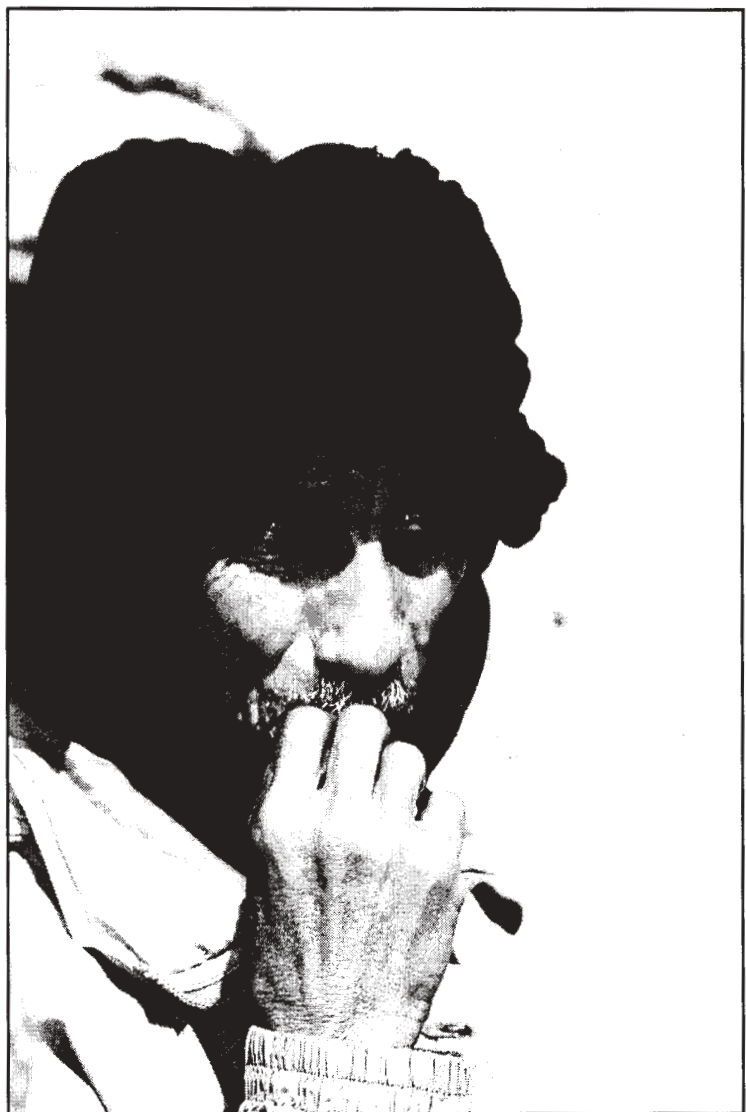


# SAHARA INFO

## Le Référendum doit avoir lieu

Sahara Info n° 105 - janvier-mars 1999 - 15F - trimestriel  
Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

**L'Europe  
doit s'engager  
résolument  
aux côtés  
des Nations  
Unies  
pour une rapide  
application  
du plan de paix**



Prochaine Assemblée Générale de l'Association des Amis de la RASD  
Samedi 13 mars 1999 - Paris -

# nouvelles du SAHARA

**16.12.98** - Session du Parlement européen  
Ce ne sont pas moins de 10 parlementaires qui sont intervenus sur le Sahara Occidental. La présidente du Conseil, Mme Ferrero-Waldner (ministre autrichienne de la coopération), a assuré que l'UE soutenait pleinement le plan de paix ainsi que la MINURSO. L'UE ne doit pas développer d'initiatives propres, estime-t-elle, mais agir discrètement en coulisse. "En vue d'éventuelles mesures de soutien de la part de l'Union, qui ne sont pour l'instant pas encore définies", Mme Ferrero-Waldner maintient un contact étroit avec M. Kofi Annan. Elle révèle qu'elle a proposé au secrétaire général de l'ONU soit de l'accompagner soit d'accompagner James Baker dans une mission commune. "Nous devons tout faire pour que le référendum ait lieu", a-t-elle affirmé. Mais les chances pour que les discussions de l'ONU avec le Maroc aboutissent jusqu'à fin janvier sont faibles. Mme Ferrero-Waldner dit être parfaitement consciente que le Maroc cherche à retarder le processus, puisque le résultat du vote sera très probablement en faveur de l'indépendance. Pour la présidente du Conseil James Baker doit intervenir sans attendre. Si la situation n'évolue pas favorablement jusqu'à fin janvier, le retrait de la MINURSO devra être évoqué et "nous devons probablement discuter d'autres solutions politiques."

**19.12.98** - Les intergroupes parlementaires espagnols "Paix et liberté au Sahara", réunis à Saragosse, demandent, que

l'Espagne s'engage davantage en faveur d'une solution rapide du conflit. La résolution a été adressée également au secrétaire général des Nations unies et au président de l'Union européenne.

## **27.12.98 - Déclaration sahraouie**

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération de la RASD a accusé le Maroc d'entraver le processus de règlement au Sahara Occidental et appelé la communauté internationale à faire pression sur Rabat.

Lors d'une conférence de presse à l'ambassade de la RASD à Alger, M. Mohamed ould Salek a indiqué que le Front Polisario espère que le Maroc acceptera les dernières propositions du secrétaire général des Nations unies. Dans le cas contraire, "la communauté internationale doit reconnaître, sur les plans politique et diplomatique, la RASD". "Si le Maroc continue de s'opposer à la volonté clairement affichée des Nations unies et à la légalité internationale", a-t-il poursuivi, "le Conseil de sécurité est en devoir d'étudier les modalités de sanctions économiques et politiques à l'endroit du Maroc". "Le peuple sahraoui, épris de paix et de justice, privilégie les voies pacifiques. Le cas échéant, nous serons contraints de recourir une nouvelle fois à la lutte de libération nationale. De ce qui en découlera sur le plan national, régional et international, seul le Maroc sera tenu pour responsable", a-t-il conclu (APS).

## **29.12.98 - Déclaration de la Présidence du Conseil de l'Union européenne**

L'Union européenne réaffirme son plein appui au plan de règlement proposé par le Secrétaire général des Nations unies. Tout en restant préoccupée par les divergences qui persistent sur la question des trois groupes tribaux contestés, elle se félicite de l'arbitrage proposé aux parties et de la décision prise par le Conseil de sécurité dans sa résolution du 17 décembre 1998. Elle souhaite et espère sincèrement que les consultations prévues avant la fin janvier 1999 seront fructueuses.

## **30.12.98 - Débat aux Parlement britannique**

Intervenant à la chambre des Communes lors d'un débat sur le rôle du Royaume Uni en Europe, Mme Tess Kingham s'est étonnée de trouver le Maroc au premier rang des pays recevant de l'aide de l'UE. Elle s'offusque qu'un pays d'un niveau de revenu moyen qui "dépense chaque jour 1 million de dollars pour occuper illégalement le Sahara Occidental"

bénéficie d'une aide annuelle de l'UE de 280 millions de dollars. Entériner cette situation ne relève pas d'une politique ouverte, responsable et démocratique de la part de l'UE. La parlementaire britannique estime que son pays, l'Union européenne et les pays membres de l'Union ont un rôle très important à jouer en faisant pression sur le Maroc pour que ce pays choisisse la paix et qu'il accepte les propositions de l'ONU.

**12.01.99** - Le ministre sahraoui de la Santé, Bachir Mustapha Sayed, s'est rendu à Grenade pour officialiser la création de la coordination sanitaire d'une trentaine d'associations andalouses de soutien au peuple sahraoui. Cette coordination s'est fixé comme tâche principale l'aide aux enfants victimes des mines antipersonnel (Ideal, Granada).

## **14.01.99 - Résolution du Parlement européen.**

Le Parlement européen a accepté une résolution "invitant instamment" le Maroc à accepter les propositions du Secrétaire général de l'ONU "dans les délais établis" et à permettre le déploiement des activités du HCR au Sahara Occidental.

## **17.01.99 - Early Day Motion (voir semaine 51/98)**

112 députés britanniques ont signé jusqu'ici une motion sur le Sahara demandant au gouvernement britannique de faire pression sur le Maroc pour qu'il accepte les propositions de Kofi Annan. Ces députés appartiennent à divers partis et la liste n'est pas close.

## **17.01.99 - "Révélations..."**

Une "source ayant souhaité garder l'anonymat" révèle à l'AFP Rabat que seuls 85.000 Sahraouis ont été retenus comme votants sur les 147'000 personnes identifiées par la MINURSO. 40% d'entre eux séjournent dans la région de Tindouf, 10% en Mauritanie et 50% au Sahara Occidental occupé ou au Maroc. La même source indique que 3 à 4.000 personnes seulement devraient être retenues comme électeurs parmi les 65.000 membres des groupes tribaux contestés. Le chiffre total d'électeurs devrait se situer finalement en-dessous de 90.000.

## **18.01.99 - Démenti de la MINURSO**

Dans un communiqué, publié à la suite de la dépêche de l'AFP, la MINURSO estime que le processus d'identification n'est pas terminé et que les recours n'ont pas été traités. "Toute hypothèse sur le nombre (...) est à ce stade prématurée" et les chiffres "purement spéculatifs".

## Sommaire

<b>Nouvelles du Sahara suite</b>	<b>p. 2 p.19</b>
<b>La solidarité dans une région</b>	<b>p. 4</b>
<b>A la recherche du Sahara Occidental</b>	<b>p. 6</b>
<b>L'année du Maroc</b>	<b>p.10</b>
<b>Actualité du Plan de Paix</b>	<b>p.12</b>
<b>Solidarité</b>	<b>p.14</b>
<b>Exposition "Regards sur le Sahara Occidental"</b>	<b>p.17</b>
<b>Accueil des enfants</b>	<b>p.18</b>

# Éditorial

*Le Sahara Occidental et TIMOR demeurent les deux régions du Monde où subsistent encore des conflits liés à la décolonisation.*

*Or, depuis le départ forcé de Suharto en Indonésie, des discussions sérieuses se sont engagées, qui devraient permettre à nos amis de TIMOR d'ouvrir pacifiquement la voie vers l'indépendance.*

*Du fait de l'intransigeance du Maroc et de la complicité de certains pays occidentaux, dont la France et l'Espagne, le conflit du Sahara Occidental, lui, ne bénéficie pas du plan de paix équitable pourtant mis en place par l'ONU.*

*Les Sahraouis envisagent, même, de reprendre les hostilités militaires si leur attente devait se poursuivre.*

*Devant cette situation, quel doit être le rôle des Associations de soutien au peuple sahraoui ?*

*Certes, c'est préparer la mise en place d'un environnement politique et technique permettant un référendum équitable et honnête.*

*Mais surtout, à l'heure actuelle, exiger, par des actes politiques, à la veille des élections européennes, des gouvernements européens qu'ils ne se contentent pas de déclarations lénifiantes.*

*Le Parlement Européen a lui adopté le 14 janvier une résolution, programme visant à faire de l'Europe un partenaire actif pour obtenir le dépassement des attermoiments du Maroc et parvenir très rapidement au référendum, c'est l'exemple à suivre et le résultat à obtenir.*

*Francis JACOB  
Président de l'Association des Amis de la RASD*

# La solidarité dans une région

## Le Limousin

*Sdiga Brahim Dauger venue en France en 1996 comme une des représentantes régionales du Front Polisario s'est peu à peu imposée... Sa conviction à dire sans jamais se lasser le droit à la liberté de son peuple ont emporté l'adhésion de biens des Limousins qui viennent de créer un nouveau comité - le CLSPS - dont nous saluons ici la création et dont nous nous réjouissons du grand dynamisme.*

**E**n Limousin, en novembre 1998, un comité de solidarité avec le peuple sahraoui a été créé officiellement, son existence a été enregistrée en préfecture et annoncée au public au cours d'une conférence de presse.

Dans sa charte, le comité a clairement défini sa mission : "contribuer à accélérer le processus en faveur de la paix et d'aider le peuple sahraoui à exprimer librement sa volonté par la tenue d'un référendum libre, démocratique et transparent".

Pour mener à bien cette mission, le comité s'est fixé deux grands objectifs :

### **L'information et la solidarité**

**L'information** paraît essentielle. L'existence du peuple sahraoui et son combat exemplaire pour sa reconnaissance sont particulièrement méconnus en France. Par voie de conséquence, le Maroc, au mépris le plus évident du droit international, se livre à de multiples manoeuvres pour que l'autodétermination du peuple sahraoui ne puisse pas s'exprimer.

Pour le comité, l'information de l'opinion publique est fondamentale car elle peut permettre qu'une pression puissante s'exerce sur le régime

marocain pour que le référendum promis depuis trente-cinq ans ait enfin lieu.

**La solidarité** est aussi un objectif important ; la population sahraouie particulièrement celle qui habite dans les camp de réfugiés de Tindouf en Algérie a un grand besoin d'un soutien matériel et moral. Le Limousin a tenu à prendre sa place aux côtés d'autres régions, communes et villes d'Europe pour participer à l'aide humanitaire indispensable à ce peuple courageux, privé de son territoire, spolié de ses ressources naturelles, poussé à la lutte armée bien que refusant toujours le recours au terrorisme.

Le Limousin est fier de soutenir un peuple qui, dans les pires difficultés, a privilégié l'avenir en donnant la priorité à la formation, à l'éducation et à la culture.

**Le Comité Limousin de Solidarité  
avec le Peuple Sahraoui**



*Sdiga, jeune femme de 30 ans, brillante universitaire qui a quitté dès l'âge de 9 ans les campements pour Cuba, où elle est restée douze années, représente bien la nouvelle génération Polisario.*

*Forte de son identité sahraouie et porteuse de la volonté d'indépendance de tout un peuple, elle s'y consacre toute entière et est prête avec beaucoup d'autres femmes de sa génération à construire la future société sahraouie qui s'exprimera dans l'indépendance. Nous voulons ici la saluer et lui dire notre affectueuse amitié.*





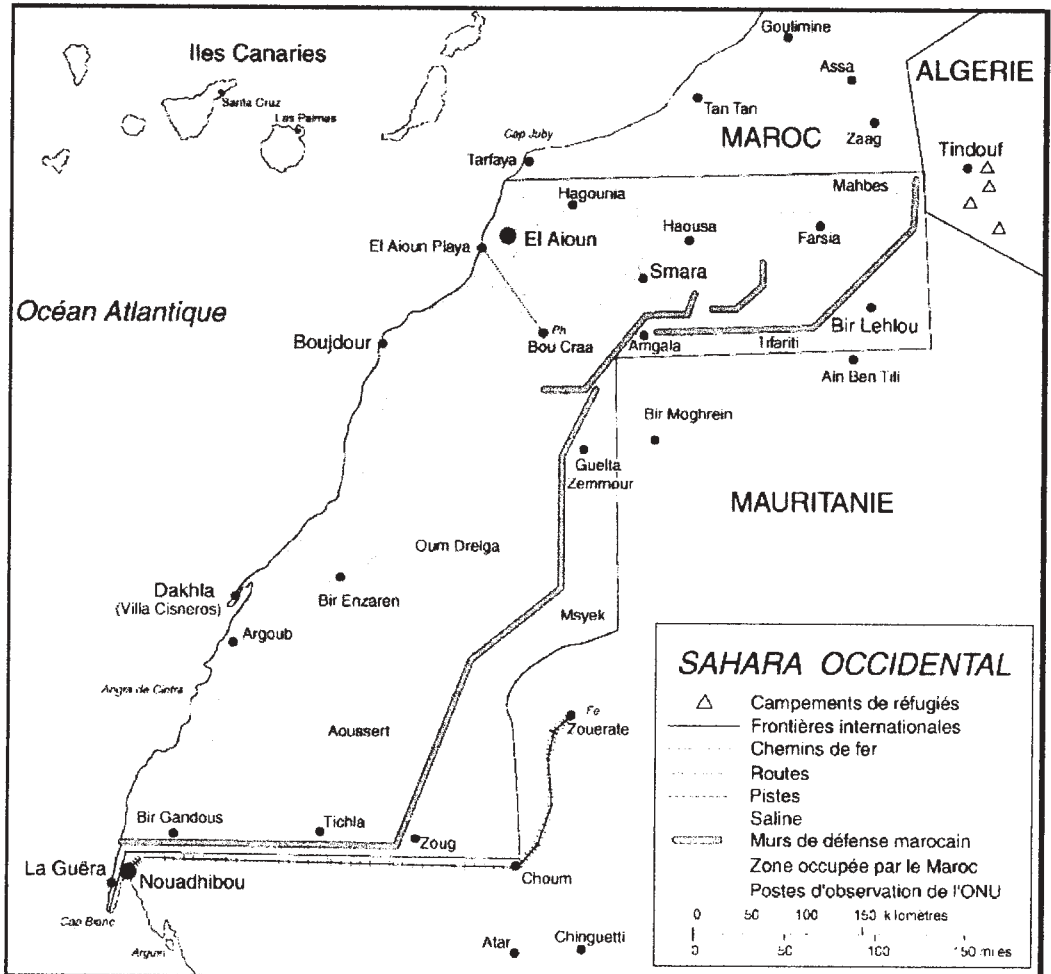
# A la recherche du Sahara Occidental

**E**n 1992, pour illustrer une plaquette destinée à populariser l'accueil des enfants, nous demandions à une fillette Sahraouie : " où il est ton pays ". L'enfant au regard un peu triste savait bien où il se trouvait mais ne le connaissait pas.

## Qui connaît aujourd'hui le Sahara Occidental ?

La mise à l'écart de ce conflit du devant de l'actualité depuis de nombreuses années alors que son isolement entretenu par l'occupation marocaine le soustrait à de libres curiosités ont gelé de fait la connaissance concrète et objective de ce territoire. Confusion des limites et de la frontière, au gré des marchés potentiels au Maroc, qu'ils soient sportifs ou scolaires, le Sahara Occidental disparaît des cartes. Confusion des termes, le Sahara Occidental désigne-t-il une entité géographique correspondant "au monde maure" c'est-à-dire une superficie de près de deux millions de km<sup>2</sup> ou par commodité le territoire correspondant à l'ancien Sahara Espagnol ?

Les témoignages recueillis et publiés dans le numéro précédent s'attardent peu sur les paysages tant la situation de ce pays occupé accapare l'attention, génère l'inquiétude. Ceux de la télévision ne sont pas très convaincants : trop rares, trop rapides, toujours organisés autour des mêmes



circuits balisés, le territoire dans sa diversité se dérobe. Il reste les souvenirs des Sahraouis des campements, pareils à des photos jaunies. Traces de la jeunesse, d'un mode de vie presque disparu. Nostalgie du désert, des pâturages et de la badia, de leur enfance, des parties de chasse dans le Zemmour, des sorties à la mer pour ceux qui habitaient El Aioun etc...

Le processus d'identification a permis à quelques-uns de retourner... mais si furtivement, dans une voiture entre l'aéroport et les bâtiments de la Minurso, sans pouvoir flâner, ressentir à leur rythme cette ville d'El Aioun si transformée et dans laquelle il leur est impossible de circuler librement.

Alors à nouveau, retrouvons Djamilia Olivesi qui en quelques mots évoque si bien le Sahara Occidental dans les toutes premières lignes des Enfants du Polisario : " *Mon pays lui, a des noms fabuleux, il s'appelle Saghia El Hanra ...Tiris...As Sahra. Il est très grand, pour en faire le tour, je dois marcher de très longues années, j'aime bien voyager, nous le faisons toujours, nous dessinons les jours en reliant les points d'eau, nous en connaissons les mystères dès qu'on s'arrête près d'un puits où le sable est toujours un délice, les chèvres sont contentes les hommes et les moutons aussi, les chameaux ne disent rien, mais ils mangent de l'herbe tout le jour, même la nuit* ".



## Fiche d'identité

**Superficie :** 266.000 km<sup>2</sup>

### Allure du relief et climat

Formé de plaines et de plateaux qui s'élèvent progressivement d'ouest en est (200 à 400 mètres), le relief est plus accidenté au centre est dans le massif du Zemmour qui culmine à 700 mètres. Le modelé du sol offre les formes caractéristiques du désert : regs caillouteux, massifs dunaires, hamadas, sebkhas salées ou lagunaires. La végétation discontinue sur les plateaux se concentre au fond des lits d'oued.

Le climat s'organise en bandes parallèles à la côte, d'un climat désertique atténué par les influences océaniques vers un climat continental sec. Les pluies sont partout faibles (30 à 50 mm par an) et irrégulières. Cependant, la nappe phréatique permet des puits nombreux et l'irrigation des cultures.

### Les différentes régions naturelles

La Hamada de Tindouf, région très désolée, elle est peu représentée à l'est du Sahara Occidental, elle correspond en Algérie à la zone d'installation des campements sahraouis.

Le bassin de la Saguia El Hamra, "Rivière Rouge", y coule le principal cours d'eau du Sahara Occidental, qui

peut connaître à l'automne des crues brutales. Ses rives sont fertiles, favorables à l'élevage et aux cultures d'orge et de maïs.

Les collines de Zemmour au relief accidenté, avec de petites dépressions argileuses les "Graras" sont cultivées et propices à l'élevage.

Le désert du Tiris au Sud du Zemmour, ancien Rio de Oro.

La côte atlantique longue de 1.125 km aux falaises abruptes. Elle se prolonge par un vaste plateau continental qui, avec le courant froid des Canaries, explique la richesse des ressources halieutiques.

### Ressources

L'inventaire des ressources terrestres du Sahara Occidental permet d'évaluer les perspectives de développement d'un futur état national sahraoui. Le Sahara Occidental recèle des réserves importantes en minerais de fer, d'uranium, de cuivre et en additifs pour aciers alliés. La présence de métaux précieux, or et argent, ainsi que de manganèse, y est probable. Les ressources immenses des gisements de phosphates permettent d'exporter annuellement plusieurs millions de tonnes. On trouve aussi du pétrole, des schistes bitumineux, du gaz et du charbon

en quantités considérables. La production de sel, le commerce des pierres précieuses et le secteur énergétique offrent d'autres ressources dignes d'intérêt.

Les ressources halieutiques sont très importantes, les eaux territoriales sahraouies étant depuis 20 ans largement pillées par la pêche marocaine.

La guerre et l'occupation du territoire ont accéléré les transformations des modes de vie : recul du pastoralisme et urbanisation. La population d'El Aioun était évaluée à 96.000 habitants en 1988 et compte aujourd'hui près de 150.000 habitants, marocains et sahraouis. D'après l'Universalis (1995) la région du Tiris compte 26.000 habitants, celle de Smara 24.000 et celle de Boujdour 10.000.

### Moyens de communication

Traditionnellement, le Sahara Occidental était largement circulé tant pour les mouvements pastoraux que pour le commerce. Aujourd'hui, les moyens de communication "modernes" ne sont pas développés au regard de la superficie du territoire, cependant routes bitumées, aéroport, manifestent de la volonté marocaine de relier le Sahara Occidental au Maroc et de contrôler le territoire.



Photo Alain Szcuscinski

### Maintenir la vigilance sur les cartes

**Monsieur Olivier CLERC**  
Rédacteur Ouest France.

Je souhaite retenir votre attention sur la carte qui accompagne votre article dans l'édition datée du vendredi 15 janvier 1999 "ils ont tout dépouillé et tout volé".

N'y est pas mentionné le Sahara Occidental et les frontières de ce pays sont attribuées au Maroc. Or, vous n'êtes pas sans ignorer que ces territoires sont toujours occupés par le Maroc, au mépris du droit international et du Plan de Paix accepté par les deux parties belligérantes (Front Polisario/Maroc). Seule la mise en œuvre du référendum d'autodétermination vous autorisera, une fois les résultats connus, à décider et dessiner "à nouveau" les frontières de cette partie de l'Afrique de l'Ouest. En attendant, votre journal ne saurait cautionner ce type d'omission quel que soit l'événement concerné, son importance ou ses conséquences.

Je tiens à votre disposition de nombreux documents, pour vous permettre de faire le point géo-politique sur cette région.

Comptant sur un rectificatif, même succinct de votre part, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations de lectrice attentive.

**Mireille BRUN**  
France Libertés Comité Relais Calvados

*Monique BARON, Présidente d'Enfants Réfugiés du Monde pour la Loire Atlantique, chargée du programme infirmier, a vécu quelques jours dans les zones libérées. Avec ses souvenirs chaleureux, nous retrouvons un peu la trace du Sahara Occidental.*

**E**n octobre 1998, après 6 mois d'agitation, d'échanges téléphonés ou faxés, d'incompréhension des causes du blocage de l'obtention de visa, le Ministre de la Santé, Bachir Mustapha SAYED, nous a invitées à nous rendre dans les territoires libérés en passant par la Mauritanie.

L'objectif était de rencontrer nos interlocuteurs habituels et surtout conclure les épreuves du premier Diplôme d'Etat Infirmier Sahraoui.

Ainsi, cette mission fut organisée par le Ministre et le fut de main de maître.

En débarquant à NOUAKCHOTT le 29 novembre, nous savions que de nombreux kilomètres nous séparaient de TIFARITI, lieu de rencontre avec nos collègues sahraouis.

Quelle merveille ce voyage ! Le dépaysement est total. Les paysages, qui se déroulent devant nous n'ont rien à voir avec ceux de TINDOUF.

Après les 260 km de l'unique route bitumée mauritanienne, nous abordons les territoires libérés par la ville frontière de CHOUM. Il fait nuit. Les ombres des maisons, des habitants nous semblent inquiétantes, irréelles. La fameuse voie du train des mines de fer traversée, nous nous engageons sur une piste fantomatique. Au bout d'une heure, libéré d'un ensablement inévitable, guidé par les seules étoiles, Medhi, notre chauffeur, sonne le premier arrêt dans un petit poste niché entre deux montagnes la "Casita".

Le lendemain, direction AGUENIT. Le terrain est balayé par le vent et le sable. Le sol est plus régulier. En fin de matinée, sans avoir rencontré âme qui vive, nous arrivons à AGUENIT. Splendide ! Oubliés les cahots ! Imaginez une vallée très plate, encadrée entre des montagnes imposantes par leur taille, leurs courbes douces et dans le fond, baigné de lumière, le poste militaire.

Après une bonne nuit de repos, nous reprenons la piste vers TIFARITI, cette fois accompagnées du Ministre venu à notre rencontre. Il reste à peu près 1.000 km à parcourir soit trois jours de piste. La nuit, il fait très froid. Le vent souffle. Les places à l'abri des voitures

sont très recherchées. Au réveil, chacun apprécie le verre de thé brûlant.

Plus nous remontons vers le Nord, plus le terrain ressemble à celui de la Hamada. Cependant, tout est plus coloré, les acacias là bas faméliques, sont touffus le long des oueds asséchés. Des surfaces d'herbes accueillent chameaux et chèvres accompagnés d'un berger solitaire. Ces rencontres fortuites sont l'occasion d'échanger les nouvelles et de se régaler de lait de chamelle proposé en signe de bienvenue.

Les kilomètres filent et nous nous rapprochons de plus en plus de TIFARITI. Le paysage est plus tourmenté, plus aride, avec toujours les oueds asséchés bordés d'acacias.

C'est dans cette région que l'on peut admirer des peintures rupestres.

Les cavernes sont situées en hauteur, plus ou moins profondes, creusées par les premiers habitants de la région. Elles ont servi de refuge aux combattants sahraouis. Dans ces cavernes, les hommes de la préhistoire ont peint leur vie à travers les silhouettes élancées de guerriers, d'animaux, aux traits ocres encore nets. C'est superbe.

A l'approche de TIFARITI, le terrain est très accidenté, presque lunaire. Medhi commente ce que nous traversons : les vestiges des villages rasés par les raids aériens marocains, les tombes de martyrs tombés au combat. Ces vestiges sont visibles conservés pour la mémoire.

Bien protégé des vents de sable par de hautes palissades, se trouve le nouveau jardin, verdure et fraîcheur. Nous en oublions tout le reste ... les cahots de la piste .. les ruines .. le référendum ...

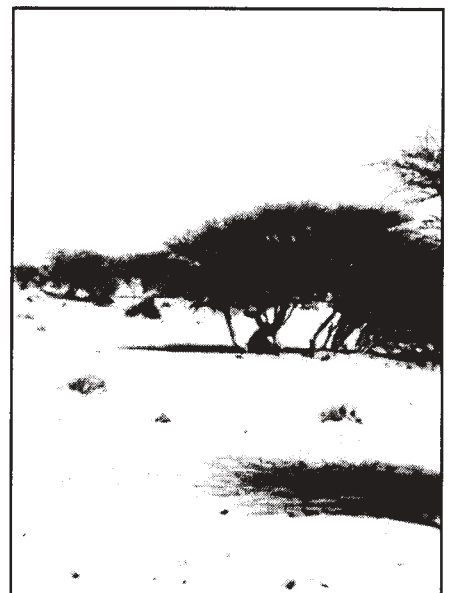
Plus loin, à BIR.LAHLOU, en direction de RABOUNI, se trouve un plateau, entouré de verdure. D'énormes rochers arrondis, en équilibre, nous font penser à ceux du HELGOUAT ou de PLOUMANAC'H. Un hôpital est prévu à BIR.LAHLOU. Aux alentours de TIFARITI, à MEIHRIS, nous visitons un futur dispensaire à côté du bâtiment du commandement militaire et d'une école en préfabriqué. Ils côtoient les nouvelles constructions érigées en vue d'un

rapatriement prévu dans les accords d'Houston. Déjà le futur hôpital national, une école primaire attendent leurs usagers. Un peu plus loin, va être construite l'école d'infirmières. Un puits a été creusé mais nécessiterait un système de désalinisation.

Tous ces jours passés dans les territoires libérés furent riches de découvertes et d'échanges. Nous avons ressenti les sahraouis bien différents des camps : plus détendus, plus libres. C'est sûrement la magie des territoires libérés, c'est aussi celle des repas préparés au cours des bivouacs, le pain cuit dans les braises, sous le sable, le ragoût de chameau découpé en lanières, mijoté avec les pommes de terre ou le riz, mangé en boulettes à la main. Magie de la soirée sous une tente, où se sont regroupés les membres de la famille qui nous accueillait et des bergers. Ils nous ont enchantés de musique, de danses, de chants rythmés. Un jeune griot a psalmodié le désert, ses habitants, les nuages, l'amour, la liberté.

Ce voyage nous a confortées dans nos amitiés, nos actions pour ce peuple fier et généreux, fidèle aux accords d'Houston et en train de s'y reconstruire pour vivre en toute liberté son identité qu'il a su préserver.

**Monique BARON**





## Capitale du Sahara Occidental bâtie sur du sable mouvant

*Un courrier-lecteur reçu juste à temps pour nous aider dans notre recherche du Sahara Occidental. Ce témoignage confirme les précédents, met en lumière la fragilité de la situation des zones occupées et l'urgence pour la Communauté Internationale d'imposer dans les meilleurs délais au Maroc une solution politique.*

**P**arti depuis Grenoble à Noël 98 en train, en bateau et en car, j'ai séjourné 9 jour à El Aïoun, la capitale du Sahara Occidental. Mais mon séjour a été fortement perturbé par la surveillance policière. Par exemple, suite à une prise de photo d'une tente d'un campement sahraoui, des policiers en civil m'ont arrêté. Ils m'ont dit qu'il était interdit de prendre des photos d'un tel campement, et même de s'y promener. Qu'est-ce que les autorités cherchent ainsi à dissimuler ? Gardé 5 heures au poste de police, j'ai dû donner aux policiers ma pellicule de photos. Deux jours plus tard, après qu'ils aient fait développer ces dernières, ils m'ont de nouveau embarqué au poste afin que je justifie chacune de mes prises, qui pourtant ne visaient aucunement des sites militaires.

Par ailleurs, un certain jour, le commissaire de police chargé des étrangers m'a fait rentrer dans son bureau en me souhaitant, en toute tradition musulmane, la " bienvenue au commissariat de police de El Aïoun. " Mais au cours de cette entre-vue, il m'a ordonné de quitter El Aïoun le lendemain (étais-je le mal venu?). Lui ayant répondu que je ne partirai que sous la force des baïonnettes, j'ai pu en définitive rester dans cette ville le temps prévu.

Mais dans cette atmosphère de peur, les contacts avec la population ont été difficiles. Par exemple, un jour, lorsque des adolescents sont venus me parler, un policier est venu leur dire de partir car, leur a-t-il dit, on ne parle pas à un étranger!

### **L'installation de la domination marocaine ./..**

Depuis 1975, le régime marocain pratique la colonisation à outrance. Ainsi, on compte au Sahara Occidental 100 000 fonctionnaires marocains (1) et 160 000 soldats marocains (1). A titre de comparaison, en 1974, on ne comptait que 74 000 Sahraouis (2). En outre, la politique fiscale marocaine incite les privés à s'installer au Sahara Occidental. En effet, on n'y paye pas d'impôt./..

### **Une économie oubliée**

Avec la sédentarisation des Sahraouis et la colonisation des Marocains, El Aïoun s'est beaucoup agrandie et continue de s'agrandir. Avec une population qui doit aujourd'hui approcher 200 000 habitants la taille de la ville est sans commune mesure avec celle de l'époque espagnole. J'ai pu voir comment Laâyoune est une ville neuve qui possède de grandes artères. Mais cette politique volontariste d'urbanisation n'a pas été accompagnée d'une politique économique à la mesure. Certes, selon un cadre de la compagnie des mines de phosphates que j'ai rencontré, la production de phosphates des mines de Bou Craa, situées à proximité de El Aïoun, a progressé. Certes, j'ai pu voir de nombreux Sahraouis travailler sur l'actif port de pêche de Port-El Aïoun (situé à 25 km de la ville), d'où partent chaque jour de nombreux camions frigorifiques en direction des usines

de conserves de sardines d'Agadir. Mais à El Aïoun-même, la seule industrie prospère est le bâtiment. Et quand il n'y a que le bâtiment qui va, ça ne va pas!

### **Sahraouis -Marocains : une coexistence difficile**

La circulation des Sahraouis au Sahara Occidental n'est pas complètement interdite. Mais elle est entravée, notamment par les 5 murs que le régime marocain a construit dans le désert. La grande majorité des Sahraouis vivent dans les campements de El Aïoun, constitués essentiellement de minuscules maisons construites en parpaings. Si les Sahraouis y trouvent, comme me l'a dit l'un d'entre eux, des commerces à proximité et souvent un salaire, ils ne restent pas moins déracinés. Ce même Sahraoui m'a dit qu'il regrettait la tente plantée dans le désert, le lait de chamelle, le silence. De plus, à El Aïoun, il faut supporter la police. D'une manière plus générale, les contacts avec les Marocains lui pèsent. En effet, Marocains et Sahraouis sont deux peuples très différents qui, par exemple, ne parlent pas le même arabe.

Plusieurs Marocains que j'ai rencontrés préféreraient retourner vivre chez eux. En effet, les Marocains sont également déracinés. L'un d'entre eux m'a dit qu'il trouvait les Sahraouis fainéants, menteurs, irréguliers, infidèles à leur femme. Tous ces Marocains que j'ai rencontrés me sont apparus très royalistes. Pour eux, historiquement parlant, non seulement le Sahara Occidental mais aussi la Mauritanie et l'ouest-algérien (Béchar, Tlemcen, Oran) font partie du Maroc. Ces prises de position m'ont rappelé les Serbes parlant de la Grande Serbie.

### **Un avenir incertain**

Le très fort encadrement policier et militaire de El Aïoun en est un symptôme. Le conflit risque de réapparaître sous d'autres formes. De plus, la politique marocaine d'annexion coûte cher au Maroc, tant en investissements qu'en fonctionnaires qui reçoivent une prime "du Sud", qu'en militaires alors que ce pays possède beaucoup de démunis. N'étant construite économiquement parlant que sur des briques et politiquement parlant essentiellement sur la répression, El Aïoun ne risque-t-elle pas de s'envoler avec le sable.

## **On a vu souvent rejaillir le feu d'un ancien volcan qu'on croyait trop vieux.**

Janvier 1999

Jean-François Le Dizès

Sources :

(1) Le Monde Diplomatique de novembre 1997

(2) Le Monde Diplomatique de novembre 1992

# L'année du Maroc

*Elle devait avoir lieu en 1990, elle revient en 1999 discrètement jusqu'à ce jour... lancée par un match de foot à Marseille, mais Hassan II semble attendu à Paris le 14 Juillet. De nombreuses associations et personnalités ont réagi en lançant un appel "L'autre Maroc" pour faire en sorte que le Maroc insoumis, celui qui lutte pour les droits de l'homme et la démocratie ne soit pas étouffé. Nous nous réjouissons de telles initiatives. L'appel à plus de démocratie au Maroc si nécessaire à la société marocaine ne pouvant que favoriser l'exigence du respect du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui. Manifester de l'existence et de l'identité de ce peuple, de sa volonté d'indépendance est notre première réponse, faire connaître et diffuser l'exposition "Regards sur le Sahara Occidental" peut être la vôtre, informer, populariser toujours...*

## Le Sahara Occidental et la France

L'existence d'étroites et harmonieuses relations avec le Maroc est un des éléments essentiels de la diplomatie française au Maghreb depuis les années 65-70, quelle que soit la sensibilité des gouvernements au pouvoir en France. Cette volonté, jamais ou très rarement démentie, est attentivement observée et encouragée par la diplomatie chérifienne qui ne manque pas de moyens pour exercer d'utiles et amicales influences. La publication du livre de Gilles Perrault "Notre ami le Roi" en 1990 sema un peu le trouble, aggravé par la sympathie affichée de Madame Danielle Mitterrand pour la cause sahraouie, mais tout rentra vite dans l'ordre. La récente nomination par Hassan II d'un premier ministre socialiste, confère désormais au Maroc un brevet en effort, voire en légitimité démocratique. L'année du Maroc en France repoussée en 1990 pourra bien avoir lieu en 1999.

**Une confiance partagée, des intérêts communs si puissants qu'ils sont devenus raison d'état**

Une confiance partagée, des intérêts communs si puissants qu'ils sont devenus raison d'état, ont conduit notre pays, à être un des meilleurs soutiens de la politique marocaine d'expansion et d'occupation armée d'un territoire revendiqué au nom de l'histoire mais au mépris du droit d'un peuple. L'habileté marocaine étant régulièrement d'associer l'exigence de cette expansion à sa propre existence et stabilité, elle-même indispensable à la stabilité de l'ensemble

maghrébin. Appui et relais du bloc occidental avant 1989 et la chute du mur de Berlin, le Maroc est devenu depuis rempart contre le danger islamiste, ce qui le met en capacité d'estimer sa stabilité à un très haut prix.

L'évolution positive du dossier au niveau international - nombreuses reconnaissances de la RASD, engagement de l'OUA - en même temps que le changement de majorité en France, font espérer aux Sahraouis comme à ceux - appartenant pour la plupart à cette majorité - qui les soutiennent, un changement radical de politique. Changement de politique qui servirait de catalyseur au ralliement de l'Europe à la cause sahraouie.

De fait, le 29 mars 1982, un bureau du Front Polisario est ouvert à Paris en présence d'une délégation du parti socialiste. Mais au même moment, le premier jumelage signé entre une ville française, Le Mans et une localité des campements sahraouis Hauouza, fait l'objet des plus grandes réserves officielles. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures de la gauche, prend bien soin d'équilibrer les engagements français au Maghreb. Surtout, il prend soin de s'engager à honorer les contrats de vente d'armes conclus avec le Maroc par le gouvernement précédent./..

**Une délégation du Front Polisario conduite par Bachir Mustapha Sayed, tente à nouveau de convaincre de la possibilité d'une autre politique pour la France en rencontrant Lionel Jospin**

En avril 1985, une délégation du Front Polisario conduite par Bachir Mustapha Sayed, tente à nouveau de convaincre de

la possibilité d'une autre politique pour la France en rencontrant Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti Socialiste. Les termes de cet entretien, repris dans le Sahara Info n° 72, témoignent d'une grande lucidité politique et du chemin parcouru par le Front Polisario. C'est une invitation à ce que la France soutienne réellement la solution politique définie par la résolution 104 adoptée par l'OUA - négociations directes, cessez-le-feu, référendum, solution de juste milieu compte tenu du constat de l'impasse d'une solution militaire et de la réalité incontournable qu'est devenue la RASD dans la région. En terminant cet entretien, Bachir Sayed faisait appel solennellement à François Mitterrand, le chef d'état, l'homme de cœur et le dirigeant socialiste.

Démarches vaines qui ne se retrouveront jamais à un niveau équivalent. Gouvernement socialiste comme gouvernement de cohabitation maintiennent le cap d'un soutien conséquent au Maroc, seulement nuancé de déclarations de principe qui suivent les résolutions émises par l'ONU et l'OUA. La difficulté à croire en la viabilité d'un état et d'une nation sahraouie, à sa place nécessaire dans une dynamique d'unité et d'équilibre maghrébin renouvelé dans l'intérêt de tous ses peuples est sans doute une des explications à l'absence de volonté française d'envisager une autre politique au Maghreb. Et ce, avant que les difficultés algériennes ne renouvellent les bonnes raisons de soutenir le Maroc, de ne rien oser qui contredise son aveuglement expansionniste.

Le courage et la maturité à construire un état en exil, la certitude de son bon droit et de son avenir comme nation indépendante, doivent être portés au crédit du Peuple Sahraoui et de ses dirigeants

C'est ce qui a été compris par le

mouvement de solidarité en France, en Europe qui, au travers des jumelages, des coopérations multiples, des accueils de jeunes, ont pu apprécier toute la vigueur et la solidité de ce peuple.

### **S'est constituée en France en juillet 1998 la section française de l'observatoire international du référendum au Sahara Occidental**

Les rencontres d'Houston à l'initiative de Kofi Annan et de James Baker imposant enfin au Maroc de discuter avec le Front Polisario et de signer des accords ont fait espérer en 1997 une solution rapide. Dans cette dynamique d'espoir renouvelé de l'application du plan de paix et de la mise en œuvre d'un référendum régulier s'est constituée en France en juillet 1998 la section française de l'observatoire international du référendum au Sahara Occidental, instance issue certes du mouvement de solidarité mais se voulant indépendante et impartiale pour veiller à l'application et à la régularité du référendum selon les termes défendus par les Nations Unies. Cette section est dès à présent opérationnelle pour coordonner les missions d'observateurs sur le terrain et milite pour que le plan de paix aboutisse et permette au Maghreb de se construire dans la paix tout en donnant la chance au peuple Sahraoui de s'autodéterminer et d'édifier un état indépendant.

Comme en 1985 et alors que Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti Socialiste, est devenu Premier Ministre, la France demeure une des pièces maîtresses du jeu au Maghreb. La proximité politique du Premier Ministre marocain et du gouvernement français actuel devrait favoriser des attitudes courageuses plutôt que complaisantes. Comment espérer pour le peuple marocain davantage de démocratie et d'état de droit si le respect du droit d'un autre peuple n'est pas encouragé, exalté ?

Le nationalisme marocain forgé dans la lutte d'indépendance s'est perverti en expansionnisme chauvin instrumentalisé par une monarchie tyrannique. Dès lors, comment croire à la fable d'une opinion marocaine sincèrement et en toute liberté attachée à la marocanité du Sahara ? Qui l'a fabriquée depuis 25 ans cette opinion ? Qui, sinon le Maghzen enfermant quiconque osait émettre une opinion contraire ?

Les campagnes haineuses si bien orchestrées contre la Minurso et le Front Polisario ne peuvent faire croire à l'expression d'une opinion libre toute entière attachée à la marocanité du Sahara. Le cheminement démocratique que certains veulent bien observer au Maroc et dont beaucoup voudraient se réjouir, passe aussi par la reconnaissance du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Peuple Sahraoui.

**Régine Villemont**

*A l'occasion de la dernière réunion de la plateforme solidarité tenue à Loon Plage, une première démarche a été décidée, celle d'un courrier à adresser au Premier Ministre et au Ministre des Affaires Etrangères, expression d'une vigilance afin que l'année du Maroc ne se transforme pas en tribune légitimant l'occupation du Sahara Occidental ne serait-ce que par des cartes abusives.*

*En information, quelques sites d'exposition et de manifestations culturelles pour découvrir le Maroc et réagir quand il le faudra.*

### **Proposition de courrier à adresser à :**

**Monsieur JOSPIN**  
Premier Ministre, Hôtel Matignon, 75700 PARIS

**Monsieur VEDRINE**  
Ministre des Affaires Etrangères, 37 Quai d'Orsay, 75700 PARIS

"Dans le cadre de l'année du Maroc, de nombreuses manifestations officielles devraient avoir lieu en France courant 1999.

Tout en reconnaissant l'intérêt culturel de l'organisation d'une telle manifestation et l'importance des échanges entre nos deux pays, la publicité faite au Maroc au moment où devrait se tenir le référendum au Sahara Occidental peut être lourde d'ambiguïté.

Le gouvernement français qui a déclaré à plusieurs reprises vouloir appuyer le plan de paix de l'ONU en toute impartialité, se doit d'être vigilant et faire en sorte que le Maroc ne bénéficie pas, à l'occasion des tribunes qui lui seront offertes dans le cadre de l'année du Maroc, d'une certaine complaisance sur la question du Sahara Occidental, tout particulièrement en ce qui concerne les textes et les cartographies qui seront produits à cette occasion.

Il nous semble en effet indispensable que notre pays, membre permanent du Conseil de Sécurité, s'attache à respecter ses engagements et ne soit pas pris en défaut de partialité".

### **Temps du Maroc, quelques manifestations**

Le Maroc, terre de rencontres - Musée du Petit Palais - Tél : 0142651273 - avril-juillet 1999.

Musée des beaux-arts de Nancy.

Maroc, mémoire de la terre - Galerie de géologie-minéralogie. Muséum d'Histoire Naturelle - octobre-décembre 1999.

Portes de bois décorées - Musée Dauphinois, Grenoble - novembre 1999-janvier 2000.

Autochromes du Maroc - Musée Albert Kahn, Boulogne-Billancourt.

Les écrivains et l'appel du Maroc - L'IMA - Tél : 0140513820 -octobre-septembre 1999.

Carrefour des littératures marocaines - Bibliothèque et Université de Bordeaux.

Caravane du livre et de la littérature marocaine - Itinérance à travers la France.

Figures du Maroc - Espace Pierre Cardin.

Le Maroc à Mantes-la-Jolie.

Le Maroc à Reims.

Le Maroc à Saint Denis.

# Actualité du Plan de Paix

*Les obstacles, que le Maroc s'applique à élever à chaque étape du Plan de Paix illustrent sa volonté de tout faire pour que le référendum n'ait pas lieu. Le mandat de la Minurso est à nouveau prolongé jusqu'au 31 mars et le calendrier repoussé. Dans ce contexte difficile, où la fermeté des Nations Unies n'est pas suffisante comme "force de pression" sur le Maroc, la résolution adoptée par le Parlement Européen ce 14 janvier (texte joint) est importante. En exprimant un soutien clair au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en associant la Commission et le Conseil à ses démarches, cette résolution "peut servir de programme en vue de faire de l'Europe un partenaire crédible afin d'assurer sans retard, la tenue d'un référendum libre équitable et impartial sur l'autodétermination du Peuple du Sahara Occidental".*  
(extraits du communiqué de la task-force)

## **Parlement européen Résolution sur le Sahara Occidental (14.1.99)**

Le parlement européen, vu ses résolutions et ses recommandations précédentes sur la situation au Sahara Occidental, vu le rapport du Secrétaire général des Nations unies du 11 décembre 1998 (S/1998/1160) et les observations et recommandations qu'il contenait, vu les résolutions 1204 (1998) du 30 octobre 1998 et 1215 (1998) du 17 décembre 1998 du Conseil de sécurité des Nations unies,

**A.** Observant que des progrès notables ont été réalisés au cours des derniers mois concernant le processus relatif au référendum au Sahara Occidental et que toutes les parties concernées par ce processus ont publiquement fait part de leur volonté d'accélérer le mouvement,

**B.** craignant que, plus le temps passe, plus la perspective d'une concertation électorale s'éloigne,

**C.** constatant que toutes les mesures nécessaires pour assurer le rapatriement des réfugiés sahraouis appelés à voter ont été prises au plus tôt et que l'UNHCR a présenté à toutes les parties concernées un protocole à cette fin,

**D.** soulignant la nécessité que l'Union européenne apporte son soutien le plus large possible au Secrétaire général des Nations unies dans les efforts qu'il mène pour faire aboutir le processus de référendum au Sahara Occidental au plus tôt,

**E.** considérant que l'Union européenne devrait continuer à soutenir le rôle de médiation joué par les Nations unies, et en particulier par son Secrétaire général, et maintenir l'aide humanitaire qu'elle fournit dans la région,

1. se félicite des progrès réalisés par le Secrétaire général des Nations unies concernant le processus relatif au référendum au Sahara Occidental et invite les parties concernées à confirmer

et à renforcer la volonté dont elles ont fait preuve au cours des négociations;

2. invite instamment le gouvernement du Maroc à accepter dans les délais établis par les Nations unies les propositions du Secrétaire général des Nations unies visant à faire progresser la mise en oeuvre du plan de paix;

3. invite le gouvernement du Maroc et le Front Polisario à coopérer pleinement avec les Nations unies pour assurer, sans plus de retard, la tenue d'un référendum libre, équitable et impartial, sur l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental;

4. invite les parties et les Etats intéressés à signer aussi tôt que possible le protocole proposé de rapatriement des réfugiés avec le Bureau du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, invite instamment le gouvernement du Maroc à donner un caractère formel à la présence de l'UNHCR sur le territoire, et demande aux deux parties de mener des actions concrètes pour permettre à l'UNHCR de réaliser les travaux préparatoires nécessaires;

5. invite la Commission et le Conseil à apporter leur soutien le plus large possible aux travaux préparatoires qu'exigent encore le processus relatif au référendum au Sahara Occidental;

6. invite la Commission à renforcer son aide humanitaire au peuple sahraoui, conformément aux demandes des ONG, notamment dans les domaines de l'alimentation et de la santé;

7. décide d'envoyer une délégation d'observateurs pour suivre le déroulement du référendum au Sahara Occidental;

8. charge son président de transmettre la présente résolution à la Commission et au Conseil ainsi qu'au Secrétaire général des Nations unies, à l'OUA, au gouvernement du Maroc et au Front Polisario.

**Dès l'adoption de cette résolution**

## **Mohamed SIDATI**

**Ministre Conseiller et membre de la  
direction du Front Polisario déclarait :**

Nous nous réjouissons que le Parlement européen ait adopté cette importante résolution sur le Sahara Occidental en ce moment opportun. Il y exprime un soutien clair au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté. Outre qu'il demande au gouvernement du Maroc d'accepter sans plus tarder l'ensemble des propositions du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, le Parlement européen appelle également le Maroc à permettre au HCR d'ouvrir son bureau dans les territoires occupés et l'invite à collaborer pleinement avec les Nations unies. Toujours dans la même résolution, le Parlement européen apporte son appui à l'ONU et au Secrétaire général pour faire aboutir le référendum d'autodétermination, qui constitue la voie démocratique la plus appropriée pour parvenir à une solution pacifique et durable du conflit du Sahara Occidental. Le Parlement européen demande expressément à la Commission, au Conseil et aux gouvernements des États membres de l'UE d'accorder tous les moyens nécessaires pour la réussite du processus de paix engagé par l'ONU au Sahara Occidental. Il est donc temps pour que l'Union européenne use de son poids auprès du gouvernement marocain pour qu'il cesse son double jeu et accepte d'appliquer l'ensemble des propositions du Secrétaire Général et s'engage résolument dans l'application des Accords de Houston et du plan de règlement. Autrement, le Maroc porte lui seul la lourde responsabilité de l'interruption de l'application du processus de paix. Le Front Polisario et le gouvernement sahraoui, tout en réitérant leur volonté de poursuivre leur

## Point sur la Section Française

coopération avec la Communauté internationale, appellent l'Union européenne à agir en fonction de cette résolution du Parlement européen. Elle pourra, ainsi, contribuer à l'avènement d'une solution juste et pacifique du conflit du Sahara Occidental, au moyen d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui libre, démocratique et transparent.

### **Communiqué de la Task-Force des Comités Européens de soutien au Peuple Sahraoui** (extraits)

“L'attentisme et les obstacles, mis par le Maroc au bon déroulement du Plan de Paix des Nations Unies, -illustrent le refus du Gouvernement marocain d'accepter les propositions du Secrétaire général, Monsieur Kofi Annan, en vue de la mise en oeuvre du référendum d'autodétermination du Peuple sahraoui.

Les délégués européens des Comités de soutien appellent les gouvernements européens, le Conseil des Ministres de l'Union et la Commission européenne à dépasser les déclarations de ralliement au Plan de Paix onusien et à prendre les mesures urgentes de pression à l'égard du Maroc afin d'amener son gouvernement à respecter toutes les clauses du Plan de Paix et les accords de Houston auxquels les deux parties en conflit ont solennellement souscrit./..

La Task-Force européenne a poursuivi, ce même week-end à Paris, ses travaux afin d'amplifier et d'améliorer la mobilisation solidaire des Européens en faveur des populations sahraouies - information, coopération technique et humanitaire, aide matérielle, échanges de délégations, envoi de spécialistes, accueil des enfants, bourses d'études - notamment et les préparatifs pour l'observation du référendum.”



*Nous annonçons dans le Sahara Info n° 103 la création en juillet dernier de la Section Française de l'Observatoire International du Référendum au Sahara Occidental. Monsieur Roger Segol, directeur de VVL (Voyage Vacances Loisirs) et vice président de la SFO nous a fait parvenir un petit texte qui rend bien compte du sens de son engagement, de celui de VVL et du travail de la SFO*

**V**VVL, association d'éducation populaire, organise en France depuis de longues années les vacances de milliers d'enfants et d'adolescents. Dans le cadre de nos activités et de notre mission, nous militons activement pour la promotion des droits de l'enfant et pour l'application de la Convention. C'est ainsi que cet engagement nous a conduit à accueillir chaque année des enfants de toute la planète : africains, palestiniens, enfants des rues du Brésil, sahraouis.

Le droit à disposer d'une patrie et d'une nationalité est un de ces droits sacrés. Aussi tout naturellement, pour nous qui accueillons depuis dix années des petits sahraouis, il nous a semblé incontournable de prendre toute notre place dans la SFO dont l'objectif principal et de soutenir les résolutions et les engagements de Nations Unies au Sahara Occidental.

Comment en effet séparer l'engagement en faveur de tous les droits des enfants de celui du droit du peuple auquel ils appartiennent ?

Depuis la création de la SFO, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt et

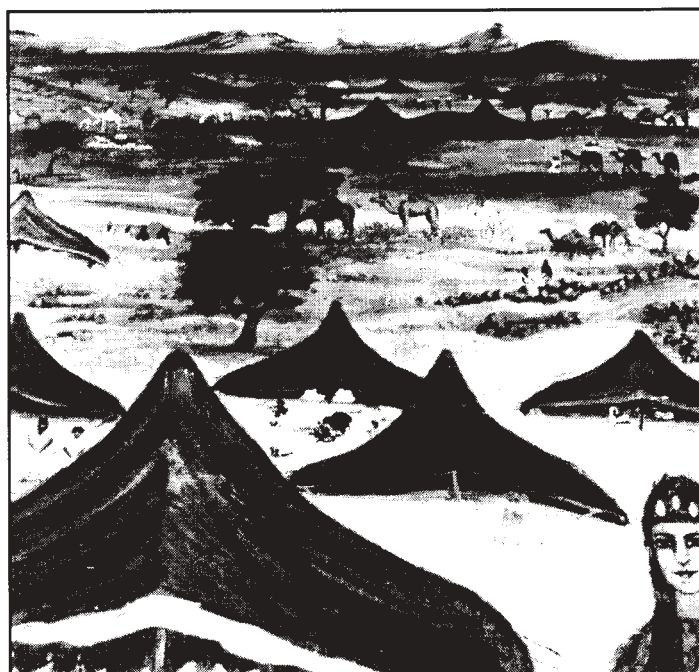
d'application les travaux de son comité de pilotage, attentif en particulier à ses efforts dans le domaine de l'information.

À l'occasion de la publication d'un appel dans Le Monde, nous avons réuni un comité d'honneur fort d'une dizaine de personnalités prestigieuses, soucieuses du respect du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui, qui se sont félicitées qu'une telle initiative leur permette d'exprimer largement leur point de vue.

Nous nous sommes réunis avec elles il y a quelques jours au siège de la SFO - les FRANCAS - au cours d'une soirée bien sympathique qui je l'espère portera tous ses fruits.

Il me semble en effet qu'au travers d'une association comme celle-là, la société civile française peut se mobiliser pour soutenir les efforts de l'ONU en faveur de l'application du droit international et afin que la loi de plus fort ne soit pas toujours celle qui régleme les rapports entre les hommes et entre les peuples.

**Roger Segol**



*A l'écart de l'actualité spectaculaire, privé de l'effet mode qui plus souvent met en valeur les charmes du Maroc, les Sahraouis poursuivent en France leur enracinement, leur travail en profondeur recueillant écoute, engagement là, où des villes, associations, syndicats, prennent des initiatives, invitent des délégations, présentent des expositions.*

## 3 femmes Sahraouies déléguées au 12<sup>ème</sup> congrès mondial des femmes

Le comité national de Femmes Solidaires (ex UFF) avait demandé au comité départemental de la Sarthe s'il voulait bien prendre en charge la venue de une à trois déléguées Sahraouies (sans doute savait-il qu'il se passait beaucoup d'échanges entre les manceaux et les réfugiés des campements).

Donc trois femmes Sahraouies ont participé au Congrès Mondial des Femmes qui se déroulait en région parisienne du 19 au 21 novembre 1998, rassemblant plus de 500 femmes de 108 pays de la planète sous l'autorité de la FDIF (Fédération Démocratique Internationale des Femmes).

Il s'agissait de :

- Mama SIDI Abdelhadi, Présidente de l'union des femmes Sahraouies
- Majina Fatma SIDI Nafi, membre de la représentation du Front Polisario à Genève
- Sdiga BRAHIM, membre de la même représentation à Limoges

Je remercie le comité Sarthois de Femmes Solidaires dont je suis membre de m'avoir déléguée à ce congrès, et comme je suis acquise à la cause sahraouie depuis 10 ans et membre de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique, j'ai suivi les travaux avec une attention toute particulière aux problèmes relatifs au peuple sahraoui.

Ce congrès, c'était une tribune offerte à toutes les femmes du monde présentes, pour dire les

souffrances, les violences qu'elles subissent plus particulièrement du fait de leur condition de femmes ou de mères, leurs luttes pour leur dignité et leurs droits.

Nos amies Sahraouies ont dit "qu'elles avaient été très contentes d'être écoutées". Elles ont pu intervenir, aussi bien en commission où elles se sont réparties, qu'en séance plénière afin de :

- témoigner de leurs difficiles conditions de vie de réfugiées dans les campements où elles ont pris en tant que femmes toute leur place.

- défendre le droit à l'autodétermination de leur peuple au travers du référendum prévu sous l'égide de l'ONU

- d'affirmer leur identité culturelle

Même si ce ne fut pas toujours facile de s'inscrire dans les débats, étant donné le très grand nombre de déléguées, la première journée se terminant sans que Majina, impatiente, n'ait pu intervenir. Et puis il y avait les déléguées marocaines de la "Ligue démocratique des droits des femmes".

Dès le début des travaux en commission, après l'intervention de Mama, j'ai été surprise et choquée par leur agressivité - un ton qui n'avait pas de mise ici - ce n'était pour l'une qu'un plaidoyer en faveur de la marocanité du Sahara Occidental, pour l'autre, si elle affirmait se prononcer pour l'autodétermination des peuples et contre la création de camps de réfugiés, elle déclarait en sorte de conclusion "prête à tous les sacrifices pour que le Sahara reste marocain", la contradiction n'est sûrement qu'apparente.

Quant aux droits des femmes marocaines, il a fallu attendre qu'une 3<sup>e</sup> déléguée (peut-être membre d'une autre association) les évoque en séance plénière : droit au travail, à l'éducation ainsi que le code de la famille. Cependant, si elle déclarait d'une part "qu'il ne faut pas prendre parti sur le problème du Sahara Occidental qui était du ressort de l'ONU", elle tint à dire d'autre part qu'elle était "pour le Sahara marocain", était-ce du parler vrai ?

Par contre, dans les coulisses, à la faveur d'une pause, nos amies Sahraouies qui ont voulu rencontrer ces femmes, parce que, comme elles disent, elles n'ont rien contre le peuple marocain, elles se sont trouvées violemment insultées : les personnes présentes n'en ont perçu que le ton vif et l'agressivité, mais les paroles que nos amies nous ont traduites par la suite étaient édifiantes. Je ne m'attendais pas à me retrouver face à un tel endoctrinement des femmes marocaines, pareil à celui des hommes ! Et pourtant, j'ai vu, assises côte à côte, des femmes appartenant à des pays dont les gouvernements se combattaient.

Mais revenons en séance plénière. Majina, très sereine, a donc centré son propos sur l'actualité brûlante qu'est l'application du Plan de Paix. Elle fut largement applaudie par l'ensemble de la salle, pas seulement par les femmes Algériennes qui lancèrent les you-you ainsi que des chants en arabe et en espagnol, la présidente de séance dut attendre pour poursuivre que des congressistes qui s'étaient déplacées, en aient terminé avec leurs effusions, félicitations et embrassades. Un moment qui nous a fait chaud au coeur, un vrai moment de solidarité !

Cependant, ce ne fut pas fini du plaidoyer en faveur de la marocanité du Sahara : il fut repris en séance plénière toujours, par une 4<sup>e</sup> déléguée marocaine qui développa longuement une argumentation so-disant historique, remontant même à 14 siècles en arrière, reproduisant en fait le discours du roi et monopolisant la parole : le tout provoquant des remous et protestations dans la salle.

Cette même déléguée voulut réintervenir le lendemain recommençant le même discours, amenant ainsi des échanges très vifs avec la salle : elle en arriva à mettre en cause la place des déléguées sahraouies au congrès du fait que celles ci représentaient un pays qui n'existe pas. Il lui fut rétorqué par les déléguées Algériennes qu'elle prenait toujours à partie, qu'ici les déléguées représentaient des

associations et non pas un état. Une femme africaine, malienne je crois, lui lança en la nommant : "tu fais honte à l'Afrique", "tu nous fais honte", et elle dut quitter la tribune...

Il y eut donc de la passion dans ce congrès.

Il y eut aussi des moments d'intense émotion, spécifique sans doute à ce congrès de femmes, à l'écoute des nombreux témoignages de femmes victimes de toutes sortes de violences, emprisonnements, tortures (de longues ovations saluèrent les prisonnières libérées pour qui la FDIF avait mené campagne) comme celles qui sont victimes de génocides, d'embargo, de viols massifs devenus une arme systématique de guerre, sans oublier les discriminations, les mutilations sexuelles ...

Il s'est institué comme un "tribunal contre les violences faites au corps des femmes" qui fut un des moments forts du congrès.

Et l'on a pu se rendre compte que, par le biais de très nombreuses associations qui se sont pour beaucoup créées dans la foulée de l'enthousiasme du congrès de Pékin en 1995, que les femmes sont passées de la souffrance à la résistance : ne plus subir, ne plus se taire, résister, agir dans la solidarité et demander la participation aux prises de décision politique : les femmes réclament le partage du pouvoir.

C'est un mouvement des femmes fort et plein d'espoirs qui est en marche, qui a formulé de nombreuses résolutions que la FDIF prend en compte dans sa diversité et sa multitude. L'on peut dire que les femmes Sahraouies se sont inscrites dans cette démarche depuis déjà plus de 20 ans.

Nos amies ont quitté le congrès en invitant la présidente Sylvie Jan à venir visiter les campements.

Isabelle HACHETTE



## Nos amies en Sarthe

Après le congrès, Majina et Sdiga ont du repartir respectivement à Genève et Limoges pour assurer leur travail militant. Et c'est Suelma venant de Barcelone qui a accompagné Mama dans son périple sarthois. Nos deux amies ont donc été accueillies par les comités locaux de Femmes Solidaires du Mans et de Champagné (une commune proche du Mans), avec le soutien actif du comité de jumelage du Mans avec Haouza, de l'Association des Amis de la RASD et la participation d'un étudiant Sahraoui actuellement au Mans.

Elles ont été reçues officiellement par les municipalités du Mans et de Champagné et comme toujours très amicalement. Les deux quotidiens locaux ont rendu compte de l'événement ainsi que la télévision locale, FR3 Pays de Loire qui a diffusé aux actualités régionales, un reportage où Mama a lancé son "appel au peuple français, au gouvernement français pour nous aider pour le Plan de Paix" !

Je me réjouis avec mes amies de Femmes Solidaires et Amis de la RASD que cette visite ait permis de rassembler, au cours de ces réceptions et de plusieurs soirées agréables, comme la soirée de

solidarité où nous étions 80, des personnes anciennement et nouvellement acquises à la cause sahraouie, à un moment où le peuple sahraoui en a particulièrement besoin.

Nos amies reçues chaleureusement au domicile de cinq d'entre nous ont pu avoir une petite idée de notre vie. Elles ont visité deux usines qui emploient surtout des femmes, une crèche, une école maternelle, un marché, ainsi qu'une ferme (je ne vous dis pas l'étonnement de Mama quand elle a appris qu'une chèvre ici pouvait donner 4 à 5 litres de lait par jour!)

Mama est ensuite repartie à Limoges où Sdiga lui avait aussi préparé un programme chargé de rencontres.

Et maintenant ? Des solidarités nouvelles se sont créées, avec "Femmes solidaires" le "Planning familial" porteuses d'espoirs pour le futur, des amitiés nouvelles se sont nouées dont certaines inattendues, qui ont réjoui nos amies Sahraouies. Des nouvelles amies ont demandé d'en connaître davantage, et ... qui sait, pouvoir peut-être visiter les campements à Pâques, par exemple...

Isabelle HACHETTE



Portrait 1994

Photo Alain Szczuscinski

# 7<sup>e</sup> Congrès de l'Union Nationale des Syndicats CGT de la Cie Gle des Eaux (Groupe VIVENDI)

*Le mercredi 20 janvier 1999, le représentant de l'AFAPREDESA en Europe, El Khadir DAOUD ainsi que le Président de l'Association des Sahraouis en France, Mohamed EM'BAREK ont été accueillis au centre de la Fédération CGT à Orsay par les sections syndicales CGT de la Société Générale des Eaux - filiale de VIVENDI - lors de l'ouverture de leur congrès annuel. Monsieur DAOUD est intervenu longuement, il a proposé aux congressistes des actions de solidarité, comme le parrainage de disparus ou l'accueil d'enfants. Une motion discutée, a été adoptée par le congrès.*

## **Soutien et solidarité avec les Travailleurs, le peuple Sahraoui**

Tenant compte :

- des nombreuses résolutions adoptées par les Nations Unies sur le droit à l'autodétermination des peuples colonisés, sur l'exigence de leur mise en oeuvre au Sahara Occidental et sur le retrait du Maroc de ce territoire,
- de la déclaration syndicale internationale de solidarité avec la peuple Sahraoui, du 3 juillet 1997,
- de la proposition de résolution commune au Parlement Européen du 13 janvier 1999

Conscients de l'importance de mobiliser l'opinion publique française autour d'un conflit essentiel pour l'avenir de la région méditerranéenne et pour que la pression internationale garantisse au peuple Sahraoui le respect de son droit à choisir librement son avenir et,

Profondément préoccupés par la violation persistante des droits fondamentaux tant dans les zones sahraouies occupées qu'à l'intérieur du Maroc.

Les congressistes

- invitent instamment le gouvernement du Maroc à accepter les délais établis par les Nations Unies les propositions du Secrétaire Général des Nations Unies visant à faire progresser la mise en oeuvre du plan de paix, pour assurer, sans plus de retard, la tenue d'un référendum libre, équitable et impartial sur l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental,
- apportent leur total soutien et solidarité aux travailleurs Sahraouis, à leur Organisation Syndicale l'UGT-SARIO et à l'AFAPREDESA et appellent les syndicats à les réaliser dans l'établissement, l'entreprise, le groupe, par des initiatives, concrètes,



**Sortie d'école à Haoussa**

- exigent des patrons du Groupe VIVENDI l'application scrupuleuse, au Maroc et dans les territoires occupés du Sahara Occidental où ils sont présents, de la Charte des Droits Sociaux Fondamentaux adoptée par le Comité de Groupe,
- exigent des Pouvoirs Publics et des médias la clarification sur la situation du peuple Sahraoui sur l'agression armée perpétrée par le Maroc,
- se prononcent pour le respect des Droits de l'Homme des droits syndicaux et des libertés dans la zone occupée, ainsi que pour la libération des prisonniers et exigent des éclaircissements sur le sort des disparus depuis le début de la guerre,
- demandent au Gouvernement Français une plus grande Implication dans le processus de négociation du plan de paix et l'arrêt des exportations d'armes au Maroc,
- soutiennent la demande des camarades de l'UGT-SARIO consistant à ce que la Confédération Générale du Travail Française (C.G.T) participe, en tant qu'observateur, à l'élaboration et au déroulement du référendum d'autodétermination du peuple Sahraoui,
- expriment leur soutien au processus de transition démocratique au Maroc, processus dans lequel les organisations syndicales marocaines peuvent jouer un rôle déterminant et pour lequel la juste résolution de la question sahraoui en est un élément clé,
- expriment leur volonté de continuer à mener des actions sur cette question et s'engagent à lancer au niveau de leurs syndicats, leurs Comités d'Entreprise, des initiatives pour soutenir le processus de paix pour atteindre un accord définitif négocié et pacifique du conflit,

**Courcelle sur Yvette  
Le 22 janvier, 1999,**

Cette déclaration a été adressée à :

Monsieur l'ambassadeur du Maroc en France  
Monsieur Jacques CHIRAC,  
Président de la République Française,  
Monsieur Lionel JOSPIN,  
Premier Ministre du Gouvernement Français,  
Monsieur Jean-Marie MESSIER,  
Président Directeur Général du Groupe Vivendi  
Au camarade Secrétaire Général de la Confédération (CGT-France),  
Au camarade Chalbanl ABBAS,  
Secrétaire Général de l'UGT-SARIO (pour Information).  
Au Bureau des Droits de l'Homme de la Coordination européenne du soutien au peuple Sahraoui à Genève



# L'OMJRI de Rezé organise une conférence sur le Sahara Occidental

**Une conférence, le 29 janvier 1999 à Rezé.**

Une conférence **De la Décolonisation au Référendum** s'est tenue le 29 janvier 99 à Rezé en Loire Atlantique, en présence de Monsieur Jacques Floch député-maire de Rezé, Président de la Commission des Affaires Economiques de l'OSCE, de Monsieur le Consul d'Algérie à Nantes, de Monsieur Fadel Ismail représentant du Front Polisario en France, de Monsieur Jean-Noël Dugast Président de l'OMJRI et d'une assistance nombreuse.

La conférence était animée par Madame Christiane Perregaux universitaire et membre du comité suisse de soutien au peuple sahraoui et par Madame Régine Villemont professeur et secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD. Elles ont particulièrement insisté sur les difficultés de l'application du plan de paix, du fait des multiples manœuvres du Maroc qui tout en appelant à la tenue du référendum s'applique depuis des années à en empêcher la mise en œuvre. Monsieur Jacques Floch est également intervenu, il a tenu à rappeler l'engagement ancien de sa ville auprès des sahraouis, a présenté le travail de l'OSCE dans le nouveau contexte international et a souligné l'engagement possible de l'OSCE dans l'organisation de missions d'observation lors de la tenue du référendum au Sahara Occidental. A cette occasion, une exposition sur le Sahara Occidental composée de photographies, bannières et sculptures a été présentée à la médiathèque et dans l'hôtel de ville de Rezé.

**Quels sont les liens entre Rezé et le Sahara Occidental ?**

Avec le soutien des médecins, la ville de Rezé accueille régulièrement des adultes qui ne pouvaient pas être soignés dans les camps ou en Algérie. Elle prend également en charge la formation de personnel paramédical et accueille de jeunes Sahraouis, afin de leur donner des références qu'ils ne peuvent acquérir dans le désert.

**Prochaine conférence  
Rezé / OMJRI  
19 mars 1999**  
La société sahraouie  
des campements  
Conférence de  
Sophie Caratini



**Sculpture  
de J.P. LARTISIEN**

## **Elle court, elle court l'exposition !**

*"Regards sur le Sahara Occidental"*

**P**artie d'Hérouville Saint Clair et de Gonfreville l'Orcher en novembre 1997 elle a été accrochée depuis, aux bons soins de l'équipe technique de Gonfreville l'Orcher en de nombreux endroits !

- à Argenteuil, à l'Hôtel de Ville en septembre 98
- au Havre à l'initiative de l'Association Un Camion Citerne pour le Peuple Sahraoui, en octobre 1998.
- à Gonfreville l'Orcher, au collège en novembre 98
- au Mans à l'initiative du CCFD de la Sarthe au Centre de l'Etoile en novembre-décembre 1998, avec une escapade d'un soir au centre Jean Moulin pour accompagner la soirée organisée par Femmes Solidaires.
- à Rezé en janvier-février invité par l'OMJRI.
- elle sera en mars à Palaiseau avec l'APAPS puis à Limoges à l'invitation du Comité Limousin et en avril à Rennes.

**Ne manquez pas de nous l'emprunter... elle est gratuite et acheminée sur place si toutes les dispositions sont prises à temps. (s'adresser à l'AARASD ou à la mairie de Gonfreville l'Orcher)**

## **Fiche technique**

**Un ensemble de sculptures** réalisées par un artiste de Gonfreville, Monsieur Lartisien J.P., représentant des personnages, visages du Sahara. Elles sont installées sur support.

**Expo de 5 photographes:** regards sur le Sahara

C. Spengler  
F. Decaens  
A. Szcuczynski  
A. Kaiser  
M. Muller

30 photos Noir et Blanc encadrées et sous verre (dimension 30 x 40).  
Accrochage facile.

**Bannières M. et J. Liegeois :**

**L'attente de l'exil :** tente peinte exprimant la solidarité européenne à la lutte du Peuple Sahraoui ...

Hauteur: 2,50 m - Largeur: 2 m - Longueur: 3 m  
Au sol: 4 m x 5 m

**Bannières pour présenter le Sahara Occidental**  
8 bannières à suspendre 130 x 250 (textes + images)

**Bannière évocation des disparus :** 250 x 800

# Plate-forme Solidarité avec le Peuple Sahraoui

*100 enfants Sahraouis cet été en France*

Ce week-end de travail passé à Loon Plage, ville jumelée avec Bir Enzarane, nous a permis d'organiser avec déjà une certaine précision le séjour 1999 des enfants Sahraouis.

Comment ne pas souligner et insister sur la chaleur et la générosité de l'accueil de la ville de Loon Plage, de ses éclaireurs élus et fonctionnaires.

L'arrêt de l'accueil des enfants l'an dernier, lié à l'éventuelle application du plan de paix, entraîne quelques modifications. Cependant, nous espérons maintenir un nombre équivalent de séjours, une centaine d'enfants accueillis, du fait du fort engagement de Loon Plage qui souhaite prendre en charge un groupe de 40 - 50 pendant deux mois. Il faut noter l'arrivée de nouveaux "accueillants" ... le Comité Limousin qui s'est engagé à organiser le séjour de 2 mois d'un groupe de 10 enfants.

L'accueil est coordonné par le plate-forme solidarité au niveau national dont le secrétariat est assuré par l'Association des Amis de la RASD. Cette année, la ville de Loon Plage propose de mettre à disposition ses services pour aider à cette coordination. Différents types d'accueil existent, ils dépendent des choix et des contraintes locales. De l'accueil familial complet à l'accueil en centre de vacances, les formules sont variées, s'attachant en

tenant compte des moyens disponibles à organiser au mieux, le séjour des enfants.

Comme les années précédentes, chaque groupe restera deux mois en France et dans la majorité des cas, connaîtra deux types de séjours.

Un calendrier des rencontres pour préparer l'été 1999 est dès maintenant fixé.

Le 14 mars 1999, une réunion est prévue à Mantes la Jolie à l'initiative de l'Association des Jeunes Sahraouis en France pour préparer au mieux l'encadrement et l'animation des séjours. Une formation BAFA est prévue pour les animateurs cet été.

Le 10 avril 1999, deuxième réunion de préparation, elle se tiendra au Havre, accueillie par l'association Un camion citerne pour le Peuple Sahraoui. D'autres réunions seront sans doute indispensables. Elles se tiendront à Paris.

Très important ! Nous avons décidé une initiative commune à la fin de l'été, pour réunir les enfants, les familles d'accueil, les élus, militants, citoyens et donner davantage de retentissement au séjour des enfants sahraouis.

Cette initiative aura lieu à Loon Plage les 24-25 août 1999. Nous prévoyons une grande fête animée par les Sahraouis et les Eclaireurs Baden Powell de Loon Plage.

Mohamed Fadel Ismaïl représentant en France du Front Polisario depuis novembre 1995 vient de nous quitter appelé dans les campements à de nouvelles responsabilités puisqu'il a été nommé dans le nouveau gouvernement, Ministre de l'Information. Après sa dynamique présence en France nous lui souhaitons plein succès. Bienvenue au nouveau représentant, Sadafa Bahia, qui quitte Bruxelles pour assurer une nouvelle mission à Paris.

Assemblée  
Générale  
de l'Association des Amis de la RASD

Samedi 13 mars  
10 heures - 13 heures

**AGECA**  
177 rue de Charonne



Cette affiche est encore disponible

## Nouvelles du site internet [www.sahara-occidental.com](http://www.sahara-occidental.com)

- Via le site internet l'appel "Le Référendum doit avoir lieu" paru dans Le Monde le 7 janvier dernier a déjà recueilli près de 700 signatures.
- Le site se développe, très illustré il permet d'accéder à de nombreuses informations sur l'histoire et la géographie du Sahara Occidental, sur l'actualité.
- Ne manquez pas de rejoindre si vous surfez sur le Net les 12900 interrogations enregistrées depuis l'ouverture du site !

## **nouvelles du Sahara** **(suite de la page 2)**

### **18.01.99 - Maroc - ONU**

Driss Basri a rencontré Charles Dunbar, représentant spécial pour le Sahara Occidental et Robert Kinloch, président de la Commission d'identification de la MINURSO. Lors de cette réunion, les points ci-après ont été soulevés: 1. la mise en oeuvre et les modalités d'application du projet de statut de la MINURSO; 2. l'installation du HCR à Laâyoune et le projet de protocole de rapatriement des réfugiés; 3. les modalités d'application de certaines dispositions du "package" relatif à l'identification présenté par le Secrétaire général de l'ONU. De nouvelles séances de travail se tiendront dans les prochains jours avec la MINURSO et la délégation du HCR (MAP).

### **19.01.99 - Interview de M. Khaddad**

Dans une interview au quotidien néerlandais "De Volkskrant" M'hamed Khaddad, membre de la direction du Front Polisario, a déclaré que l'alternative au référendum "c'est la guerre". Dans cette perspective Khaddad appelle l'Europe à exercer une pression sur le Maroc, car "le Maroc dépend presque entièrement de l'Union européenne et d'états membres individuellement". Le responsable sahraoui a souligné que le nouveau gouvernement marocain n'a pas apporté de changement à la position du Maroc. "Vous savez aussi bien que moi, a-t-il dit, que le Maroc a deux gouvernements", faisant allusion à la cour de Hassan II et à la coalition gouvernementale de Youssoufi. Celui-ci a été nommé "pour les besoins difficiles", a-t-il ajouté, car il fallait un socialiste pour discuter avec les socialistes qui sont actuellement au pouvoir en Europe.

### **26.01.99 - Mines**

Plusieurs dizaines de millions de mines, dont plus de dix millions de mines antipersonnel, sont encore enfouies dans les pays du Maghreb, selon des estimations fournies par des experts à l'occasion d'un séminaire sur ce thème à Tunis sous l'égide de l'Institut arabe des Droits de l'Homme. Le Maroc vient en tête des poseurs de mines pour la période récente. Selon M. Elomari, directeur de l'Observatoire des Transferts d'Armements (organisme basé à Paris) et co-organisateur de la rencontre, 2,5 à 3 millions de mines ont été enfouies pour "protéger le mur de sable", à la limite du

Sahara Occidental, sur près de 120.000 Km<sup>2</sup>. La frontière mauritanienne est également minée, a-t-il dit. La plupart de ces engins sont de fabrication italienne et américaine. Le traité d'Ottawa, qui doit entrer en vigueur le 1er mars, interdit la production, l'utilisation, le stockage et la vente des mines antipersonnel. La Tunisie a ratifié ce traité, l'Algérie l'a signé et la Mauritanie a commencé le processus de ratification, mais le Maroc et la Libye y sont opposés (AFP).

### **11.02.99 - Le Maroc signe un accord avec l'ONU**

Après des mois de retard le Maroc signe l'accord sur le statut des forces (SOFA) avec l'ONU, qui définit le statut légal de la MINURSO dans le territoire. L'Algérie et la Mauritanie ont signé en novembre 1998.

### **11.02.99 - Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1228, 1999**

Après avoir attendu que le Maroc ait effectivement signé le SOFA, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution qui prolonge le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 mars 1999, "afin que puissent se tenir des consultations permettant de s'attendre que l'accord se fasse quant aux protocoles sur les activités d'identification, de recours et de

planification du rapatriement, ainsi qu'à la question essentielle du calendrier de mise en oeuvre, sans porter atteinte à l'essence du train de mesures proposé par le Secrétaire général et sans en remettre en question les principaux éléments, en vue d'assurer sans délai la reprise des activités d'identification et la mise en oeuvre de la procédure de recours". Il s'agit encore une fois d'une prolongation accordée au Maroc pour faire connaître ses intentions concernant le paquet de mesures proposées par le Secrétaire général qui présentera un rapport d'ici au 22 mars.

### **11.02.99 - Déclaration sahraouie**

Ahmed Boukhari, représentant du Front Polisario aux Nations Unies déclare que la signature par le Maroc du statut des forces est "un geste, certes; mais l'essentiel reste à faire". La résolution donne au Maroc un sursis pour qu'il accepte les propositions du secrétaire général, et d'ajouter: "Si le Maroc se plie à la volonté de la Communauté internationale, ce que nous souhaitons, le processus vers le référendum pourrait être engagé sans grandes difficultés. Mais si le Maroc continue de faire preuve d'intransigeance, il devrait assumer la responsabilité du blocage".

## **Le nouveau Gouvernement Sahraoui**

**10.02.99** - Suite à une motion de censure votée par le parlement sahraoui le Président M. Abdelaziz a nommé le nouveau gouvernement de la RASD composé comme suit :

- Premier Ministre** M. Bouchraya Hamoudy Beyoun (ancien Ministre du Commerce)
- Ministre des territoires occupés et de l'émigration** M. Mahfoud Ali Beiba (ancien Premier Ministre)
- Ministre de l'Intérieur** M. Bachir Moustapha Sayed (ancien ministre de la Santé)
- Ministre des Affaires Etrangères et de la coopération** M. Mohamed Salem Ould Salek
- Ministre du Développement économique** M. Boulahi Mohamed Fadel (ancien Ministre de l'Enseignement)
- Ministre de la Santé Publique** M. Mansur Omar (représentant du FP en Espagne)
- Ministre de l'Équipement et de la construction** M. Larabass Said Joumani
- Ministre de la Défense nationale** M. Mohamed Lamine Bouhali (membre du Secrétariat national)
- Ministre de l'Enseignement et de l'Éducation** M. Salek Bobih (ambassadeur à Alger)
- Ministre de l'Information** M. Mohamed Fadel Ismaïl (représentant du FP en France)
- Ministre de la Justice et des Affaires religieuses** M. Hametti Rabani
- Ministre de la Culture** M. Mohamed Bouzeid
- Ministre des Transports** M. Abeida Cheikh
- Ministre Conseiller à la Présidence** M. Mohamed Sidati
- Ministre Conseiller à la Présidence** M. Malainine Sadik
- Secrétaire général de la Présidence** M. Daf Mohamed Fadel
- Secrétaire général du Gouvernement** M. Habiboullah Mohamed Kori (ancien Ministre des Transports)

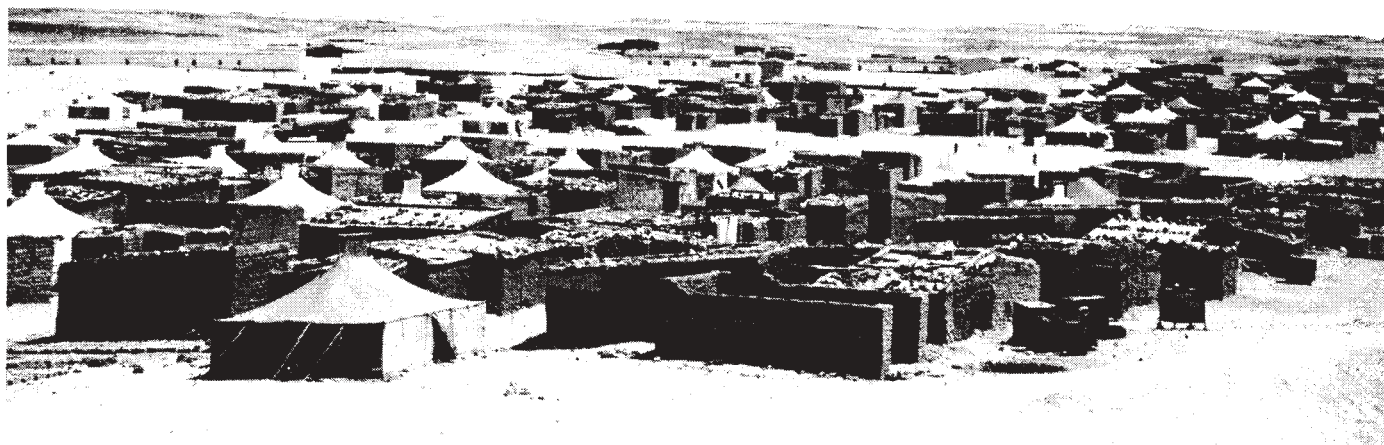
# Poème

Thé, temps  
Prendre le thé  
Prendre le temps  
Le temps s'écoule,  
Le thé s'étire,  
S'aère et mousse,  
Breuvage suave  
Temps liant.  
Ces heures sont douceur,  
Dialogues, silences,  
Emotions partagées au-delà des mots.  
Thé, temps

Attention, il est temps !  
Nous devons nous hâter  
Vers la paix,  
Pour la liberté.  
Cette douceur ressentie comme telle  
Pendant un court séjour d'invités choyés  
N'est-elle pas attendue monotone ?  
Il est temps  
De pouvoir vous compter  
D'aller enfin voter.  
Il est temps  
Qu'éclate le carcan des campements,  
Que cesse cette existence sous assistance.

Il est temps  
Pour vous de déployer  
Vos idées, votre créativité.  
Il est temps !  
Que la patience ne laisse pas place à la  
violence,  
Et que bientôt, délivrés de l'exil,  
Je vous retrouve, toujours fiers et dignes,  
Pour prendre le thé

Avril 1997  
Christine LEVILLAIN



## ADHESION 99

Renouvelez votre adhésion à l'Association  
des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Abonnement à Sahara Info : 60 F. - Adhésion : 60 F.  
Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement  
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

**(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)**

Bien libeller votre chèque en tenant compte de l'adhésion et de l'abonnement.

## Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD  
356 rue de Vaugirard  
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont  
Directeur de la publication : F. Jacob  
Responsable de rédaction : R. Villemont

### Comité de rédaction :

R. Villemont  
P. Riché  
G. Jacquemin  
E. Muller  
M. Hermange

Imprimé par nos soins  
janvier - mars 1999  
"Dépôt légal" mars 1999 - N°105 "en cours"  
Prix de l'abonnement : 60 F.  
N° de Commission Paritaire en cours  
Ancien N° de Commission Paritaire 58229